



Le règlement de copropriété m interdit de louer ou de vendre mon g

Par **DESSOLLES**, le **09/02/2012** à **12:50**

Bonjour, j'étais propriétaire dans une résidence d'un appartement et d'un garage j'ai vendu l'appartement mais pas le garage les nouveaux propriétaires n'en voulaient pas, j'ai conservé et loué mon garage à des gens extérieurs à la copropriété mais voilà une clause du règlement dit qu'il faut louer ou vendre à un résident de la copropriété donc je suis menacé par le syndic et la copropriété afin de renvoyer mon locataire, ont-ils le droit d'autre part ils ont changé les clés pour entrer dans la copropriété sans m'en donner alors que je paie les charges d'ascenseur pour accéder au garage, et enfin maintenant que je ne suis plus propriétaire d'un appartement je deviens donc moi aussi une personne extérieure à la copropriété vont-ils m'interdire aussi l'accès à mon lot merci j'ai une réunion de copropriétaires le 10 février 2012 je vais défendre ma cause mais je crains que cela ne finisse au tribunal quel serait mes chances merci et bonne journée à toutes et tous